



## **1. FUTURS PROGRAMMES D'EPS : LE GRAND BOND EN ARRIERE ?**

L'inquiétude est grande chez les enseignants d'EPS qui travaillent en collège. Le nouveau socle commun et les nouveaux programmes de cycle vont-ils remettre en cause toutes les avancées des programmes de 2008 ?

La finalité de l'EPS portée par les programmes de 2008, former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, est totalement en phase avec les objectifs fixés à la refondation et avec le nouveau socle commun. L'EPS est la seule discipline à s'être dotée progressivement d'une matrice disciplinaire cohérente de l'école primaire au lycée, fondée sur les compétences propres et les compétences méthodologiques et sociales, qui assurent la continuité des apprentissages. Elle est la seule discipline à s'être dotée de référentiels qui définissent des niveaux de maîtrise progressifs et fixent des attendus partagés par tous. Ce travail ne peut pas être purement et simplement balayé par le Conseil supérieur des programmes.

Les informations dont nous disposons indiquent que le projet en cours d'élaboration au CSP conçoit une EPS par les APSA et pour les APSA, une EPS qui s'appuie sur une classification des APSA totalement obsolète, une EPS qui met à distance l'élève et l'idée d'une EPS équilibrée et la plus complète possible.

C'est un projet qui dynamite la continuité conceptuelle entre les cycles 2 et 3, mais aussi entre les cycles 3 et 4 ainsi qu'entre le cycle 4 et le Lycée.

C'est un projet revanchard porté par le SNEP, qui n'a pas supporté que l'enseignement de l'EPS évolue contre son avis. C'est un projet dommageable pour les élèves et pour les enseignants qui veulent que l'EPS avance et qui ne veulent plus que les APSA soient l'alpha et l'oméga de l'EPS.

Certes, les programmes d'EPS devront s'adapter à la nouvelle définition du socle commun, mais comme le dit Valérie Debuchy, doyenne de l'Inspection Générale d'EPS à qui nous avons fait part de nos inquiétudes, « pas au prix d'y perdre son âme ».

Nous espérons que le CSP saura faire montre d'indépendance, qu'il ne cèdera pas aux pressions du camp conservateur et que le projet définitif qui sera mis en consultation début avril sera très différent de l'avant-projet dont nous avons eu connaissance.

Il serait éminemment regrettable que la « Refondation » se traduise en fait par la « Restauration » des programmes vieux de 30 ans !

En ces temps de restrictions budgétaires et de part notre statut particulier de profs d'EPS et non de certifiés, ces éventuels nouveaux programmes vont être une réelle opportunité pour le nouveau gouvernement de nous sortir de l'Education Nationale par simple décret. Et ce n'est pas le « SNEP TOUT PUISSANT » qui pourra s'y opposer. A vouloir conserver son existence, le SNEP risque bien de pénaliser tous les enseignants d'EPS.

## 2. EN ROUTE POUR LES MUTATIONS INTRA ACADEMIQUES 2015

Le mouvement intra a commencé ce mardi 24 mars avec la formulation des vœux (jusqu'au 7 avril). Il se termine en juin par les résultats des affectations.

La participation à l'intra est obligatoire pour les stagiaires, pour les entrants de l'inter et pour les collègues qui doivent être réaffectés dans l'académie (mesure de carte scolaire par exemple). C'est également par le mouvement intra que passent ceux qui souhaitent changer de poste à l'intérieur de l'académie.

Ce mouvement est complexe car il est possible de demander des établissements précis, des communes, des départements, des zones de remplacement etc. Selon les vœux, les bonifications peuvent varier. Il y a des erreurs à éviter. Le SE-Unsa est à votre disposition pour vous aider à formuler vos vœux et à définir la meilleure stratégie possible.



Syndicat des Enseignants de l'UNSA

67 cours Lieutaud  
13006 Marseille  
09 72 38 19 17

Membre de la fédération



Enseignants du second degré